

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 03 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le trois juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Étaient présents : Mme CHAMALBIDE Corinne, Mme CASIRIAIN Elena, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOECHEA Iñaki, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. MATEO Jean François, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Étaient excusés : Mme AYÇAGUER Elorri, M. HEGUY Antton

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme CASIRIAIN Elena

Date convocation : 27 mai 2025

Date d'affichage : 27 mai 2025

DECISION N° 2 : DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DES AMENDES DE POLICE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU PONT ZUBI ALDE

(Nomenclature : 7.10)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le diagnostic des ponts réalisé par la société Cerema dans le cadre du Programme National des Ponts, a permis de mettre en évidence que le pont Zubi Alde présentait de graves problèmes de structures et nécessitait des travaux d'urgence. Monsieur le Maire rappelle que, dès connaissance des conclusions de ce diagnostic, le poids des véhicules circulant sur ce pont avait été limité à 3.5 tonnes.

Monsieur le Maire indique que le montant des travaux de rénovation du pont Zubi Alde s'élève à 464 887 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter la subvention relative aux aménagements de sécurité dite Dotation des amendes de police au titre des intempéries auprès du Conseil Départemental.

Oùï l'exposé du maire et après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le projet de rénovation du pont Zubi Alde présenté,
- **SOLLICITE** des subventions Dotation des amendes de police au titre des intempéries auprès du Conseil Départemental,

- **PREVOIT** les crédits nécessaires à la réalisation de la totalité de l'opération au budget de la commune,

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 064-216404368-20250603-20250603D2-DE

SLOW

- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 03 juin 2025

Le Maire,

Jean-Marc OÇAFRAIN

Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 12/06/2025

Et après transmission en sous-préfecture le 12/06/2025

